

Panorama

Donner ou recycler ses vêtements, c'est faire un geste à portée sociale, écologique et économique

Parmi les rendez-vous qui nous rassemblent depuis un an afin de progresser, diminuer nos ordures ménagères, la collecte des textiles à venir en janvier 2012 sert trois intérêts.

De l'habillement au linge de maison¹ en passant par les chaussures et les articles de maroquinerie, voilà de quoi on parle lorsqu'on évoque la filière « textiles ». Une forme de recyclage qui présente de nombreux avantages aux côtés du don caritatif, toujours d'actualité... Puisque sans entrer en concurrence, l'organisation de cette collecte procure, bien au contraire, une solution nouvelle pour les associations. L'alternative au dépôt en déchèterie d'environ 65% des vêtements généreusement apportés par leurs donateurs. Soit 400 à 500 tonnes par an, de ce que le Secours populaire, Emaüs et les autres, récupèrent chaque année et qui autrefois finissaient dans la benne à encombrants, direction l'enfouissement. Car en effet, triés « sur le volet », en fonction de leur état d'usure, seulement 45% des habits récoltés trouveront la voie du réemploi, en France ou à l'étranger ! Sans compter que l'élimination des textiles

fonctionne à l'identique de celle des emballages ou bien encore des D3e (Déchets électriques et électroniques).

Le coût du recyclage inclus dans le prix du textile.

Probablement répercuté sur le prix du vêtement car payé par les metteurs sur le marché sous la forme d'une éco-contribution « textiles », l'équivalent du coût associé au recyclage par pièce est directement versé à éco-TLC, l'éco-organisme du Textile, du Linge et des Chaussures, né fin 2008 de la volonté des professionnels de l'industrie et du commerce de la branche, de s'unir pour assumer leur responsabilité environnementale. Agréé par les pouvoirs publics en 2009 pour « répondre aux enjeux environnementaux de la prévention des déchets et de la préservation des ressources naturelles », éco-TLC organise depuis, dans sa globalité, la récupération et la valorisation des



Raphaël Poussin,
adjoint technique au service environnement.

« Venant compléter les filières de valorisation développées ces deux dernières années dans une logique d'optimisation accrue de la gestion des déchets ménagers, les textiles seront bientôt de même collectés à l'échelle du territoire. Une trentaine de colonnes, étanches et sécurisées, seront mises en place à partir de janvier. Un dispositif qui répond aux obligations du Grenelle de l'environnement, la responsabilité élargie du producteur et la mise en œuvre du principe « pollueur-payeur ». Ce dernier impliquant à la fois, le metteur sur le marché mais également le consommateur. Pas de concurrence mais au contraire une solution nouvelle apportée aux associations caritatives qui récupèrent les vêtements. Car sur la totalité de ce qu'elles reçoivent, seulement 45% fait l'objet d'un réemploi. Faute de solution en place, le reste était jusqu'alors apporté en déchèterie (ou jeté dans le sac des ordures ménagères). Dorénavant, grâce aux conventions signées avec éco-TLC et éco-Textile, ce rebut sera collecté, par l'intermédiaire des colonnes mais également auprès des associations qui en auront fait la demande pour être valorisé à 85%, en chiffonnage industriel ou en isolant naturel ».



Le Grenelle de l'environnement demande aux collectivités d'organiser leur propre politique locale de maîtrise des déchets afin de réduire la part résiduelle de 15% à l'horizon 2012. Avec -9% d'ordures ménagères en 2011 et la collecte des textiles, présente pour des raisons historiques à Chevannes (sur la photo), Monéteau et St-Georges/Baulche, mais qui fera bientôt son apparition sur tout le territoire, l'auxerrois est dans la course !

Panorama : Donner ou recycler ses vêtements, c'est faire un geste à portée sociale, écologique et économique

textiles, le fait connaître et le fait savoir. Sensibilise les « recycleurs » avertis que nous sommes, tous des éco-citoyens qui trions aujourd'hui nos emballages, nos D3E, déchets de jardin, capsules de café, lampes ou néons... Et jouerons le jeu pour les textiles demain. Un petit geste, un peu comme on donnerait un bon point à l'Environnement.

La carte du développement durable.

Ne plus jeter, faire qu'un vêtement serve à plusieurs personnes, récupérer ses fibres et ses composants pour d'autres utilisations (chiffonnage industriel ou isolant naturel) permet de réduire considérablement la production de déchets. Et réemployer ou recycler pour redonner de la valeur, quand on sait le secteur de la récupération et de la valorisation des textiles usagés dégage un chiffre d'affaires annuel de 80 millions d'€, c'est peu de le dire. Une activité en expansion qui crée en ce moment même des emplois ; principalement des postes en insertion qui permettront aux personnes peu qualifiées ou fragilisées par une longue période de recherche d'un travail, de « sortir durablement de l'exclusion ». Participer ainsi au défi de l'engagement social par l'intermédiaire d'une valorisation matière accrue, c'est là une belle évolution. Qui aurait pensé qu'on en arriverait là lorsqu'en novembre 2010 les élus arrêtaient définitivement les choix de l'organisation du « recyclage » dans l'auxerrois ?

Où seront installées les futures colonnes « textiles » ?

De la même manière que les apprentis du Père Noël sont chargés de répertorier toutes les adresses de tous les enfants du monde, éco-TLC est en train de mettre au point un module extranet pour nous permettre de localiser le point d'apport « Textiles » le plus proche de notre domicile (www.ecotlc.fr).

Pratiquement un an après, jour pour jour, force est de constater que la situation a bien avancé.

Un transfert de flux évident !

Après l'optimisation générale des tournées pour des économies de temps et de carburant évidentes, l'adaptation des jours et des horaires de passage dans le centre-ville d'Auxerre pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la modification des modalités de collecte des encombrants pour leur tri systématique en déchèterie, l'extension à tout le territoire de la collecte sélective en porte-à-porte, plus efficace, la mise à disposition des bacs roulant à ordures ménagères qui améliorent considérablement les conditions de travail des agents, l'expérimentation de la collecte à domicile des déchets de jardins et l'ouverture de nouvelles filières de traitement dans les déchèteries... Depuis novembre 2010, les améliorations pour réduire la part à enfouir n'ont cessé de se mettre en place. Et si la production totale reste quasiment stable (-1,6%²), les ordures ménagères ont belle et bien diminué (-14,6%, -9% si on y associe les divers non recyclables des déchèteries) au profit de tous les autres flux en net augmentation (sélectif +8%, verre +11,5% et déchèteries +20,7%). 40% de nos déchets sont aujourd'hui valorisés ! La collecte des textiles fera en quelque sorte la transition avec 2012 où le service environnement ne manquera pas de nous convier à d'autres rendez-vous. Celui de la livraison de bacs à qui le souhaite dans le centre-ville d'Auxerre, la mise en place de points tri semi-enterrés à Ste-Geneviève, St-Siméon, La Maladière, aux Brichères et sur les quais, d'une nouvelle filière pour la récupération des meubles et de la Redevance spéciale pour les gros producteurs de déchets.

● CL

1 Draps, couvertures, nappes, rideaux, torchons, serviettes...
2 En 2011 par rapport à 2010



Denis Roycourt, vice-président à l'environnement et au développement durable.

« Nous avons travaillé à la mise en place d'une nouvelle filière textile sur notre territoire. Celle-ci avait disparu ces dernières années. Avec l'installation de bacs modernisés pour récupérer les vieux vêtements, nous complétons notre schéma de collectes pour favoriser le geste du tri. Ces vêtements seront réutilisés ou recyclés pour faire des chiffons ou des matériaux d'isolation. Ce sont ainsi près de 7kg par an et par habitant qui peuvent être récupérés. Dans cette période de crise, rien de ce qui peut être valorisé ou recyclé ne doit finir à la poubelle ! Le dispositif doit également favoriser l'insertion des personnes montrant des difficultés au regard de l'emploi. Et cette stratégie de tri multi-filières commence à porter ses fruits, collectivement nous avons trié cette année 10% de matières supplémentaires qui seront recyclées et qui échappent à l'enfouissement. Mes plus chaleureux remerciements à ceux qui trient ».

Les textiles en chiffres

6 à 7 kg par an par habitant ! D'après les estimations, près de 400 tonnes de textiles pourraient être soutirées de ce qui est vulgairement jeté.

40 000€ C'est donc l'économie réalisée sur l'enfouissement (l'élimination).

6 000€ C'est ce qu'éco-TLC versera à la Communauté en contrepartie de l'organisation de cette collecte sur le territoire (10cts/an/hab).